



**អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា**  
 Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
 Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**  
**ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

Kingdom of Cambodia  
 Nation Religion King  
 Royaume du Cambodge  
 Nation Religion Roi

**INVITATION À ASSISTER À L'AUDIENCE DE PRONONCÉ DU VERDICT DANS LE PROCÈS *DUCH***

Les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) ont l'honneur d'inviter le public cambodgien et international, le corps diplomatique et les représentants des médias à assister au prononcé du verdict dans le dossier 001 contre KAING Guek Eav *alias* Duch, qui aura lieu le **26 juillet 2010**. Le Président de la Chambre de première instance donnera lecture d'un résumé du jugement.

La Chambre annoncera en temps utile l'heure de début de l'audience. Les représentants des médias et le public sont priés d'arriver au moins une heure avant le début de l'audience étant donné les mesures de sécurité. Pour garantir le maintien de l'ordre dans la galerie du public, il convient que tous les participants occupent le siège qui leur a été assigné dans la galerie au moins 30 minutes avant le début de l'audience.

**Services disponibles**

De l'eau potable sera fournie dans le couloir donnant accès à la salle d'audience. Il sera possible d'acheter nourriture et boissons dans l'enceinte des CETC. Aucune nourriture ou boisson n'est autorisée à l'intérieur de la salle d'audience. Les locaux du tribunal et le parking sont équipés en toilettes. Des places de parking seront prévues pour les visiteurs venant avec leur propre véhicule (voiture ou bus). Il est aussi prévu une assistance pour les personnes handicapées, dont notamment un accès pour celles se déplaçant en fauteuil roulant.

Les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens se trouvent à Chaom Chau, à 16 km de Phnom Penh (environ 10 minutes de plus que l'aéroport), sur le côté gauche de la Route Nationale 4. Le public et les médias sont priés d'utiliser l'entrée des visiteurs, à l'extrémité est du complexe (le premier portail en venant de la ville).

**Les sièges disponibles dans la galerie du public de la grande salle d'audience ont été répartis de la manière suivante:**

- Parties Civiles** – 90 sièges sont réservés aux personnes constituées parties civiles et leurs avocats dans le dossier 001 et le détail de leur attribution est laissé à l'Unité des victimes. Si ces sièges ne sont pas entièrement occupés 30 minutes avant le début de l'audience, ils seront attribués à des visiteurs ordinaires.
- Diplomates et Représentants Officiels** – 70 sièges sont réservés au corps diplomatique, aux Amis des CETC, aux représentants officiels du gouvernement cambodgien et aux chercheurs en histoire des Khmer Rouge. En principe, les missions diplomatiques peuvent occuper un maximum de deux sièges. Si ces sièges ne sont pas entièrement occupés 30 minutes avant le début de l'audience, ils seront attribués à des visiteurs ordinaires. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire **avant le 2 juillet 2010**. Inscriptions : [PAS@ECCC.GOV.KH](mailto:PAS@ECCC.GOV.KH), ou appeler M. CHIN Hemvichet au +855 (0)23 219814 (poste 6065) ou +855 (0)12 696 220.
- Représentants des ONG** – 50 sièges sont réservés aux représentants des ONG cambodgiennes et internationales (maximum trois sièges par ONG). Si ces sièges ne sont pas entièrement occupés 30 minutes avant le début de l'audience, ils seront attribués aux groupes de visiteurs organisés par les CETC. Il convient de s'inscrire **avant le 2 juillet 2010**. Inscriptions : [PAS@ECCC.GOV.KH](mailto:PAS@ECCC.GOV.KH), ou appeler Mr. CHIN Hemvichet au +855 (0)23 219814 (poste 6065) ou +855 (0)12 696 220. Veillez noter que, jusqu'à la clôture des inscriptions, les CETC enregistreront les ONG qui demandent à assister à l'audience et que si le nombre total de places demandées dépasse 50, le nombre de sièges par

ONG sera réduit à 2. S'il s'avère nécessaire de définir plus avant encore les priorités, les ONG qui ont assisté régulièrement aux 77 jours d'audience du procès auront l'avantage. La répartition définitive des sièges sera notifiée à toutes les ONG inscrites le 7 juillet 2010 au plus tard.

4. **Visiteurs ordinaires** – 260 sièges sont réservés aux visiteurs ordinaires se rendant au tribunal par les moyens de transport fournis par les CETC et les ONG partenaires.
5. **Médias** – 30 sièges de la galerie du public sont réservés aux représentants des médias. La priorité sera donnée à la presse écrite. Ceux qui n'auront pas trouvé une place dans la galerie du public auront à leur disposition la salle des médias du rez-de-chaussée. Les journalistes souhaitant avoir un siège dans la galerie du public doivent en faire la demande en même temps qu'ils s'inscrivent pour assister à l'audience (voir plus bas pour plus d'information).

Étant donné le fait que la galerie du public ne compte que 500 places et les règles de sécurité en vigueur, seuls ceux faisant partie des cinq groupes définis plus haut qui se seront inscrits et auront reçu confirmation de leur réservation seront autorisés à entrer aux CETC le 26 juillet. Aucune personne ne sera admise sans s'être inscrite à l'avance.

### **Accréditation des médias**

Tous les représentants des médias qui souhaitent avoir accès aux CETC le 26 juillet 2010 doivent s'inscrire et se faire accréditer par avance. La procédure suivante sera d'application :

- a) Les représentants des médias qui détiennent une carte d'accréditation auprès des CETC encore valable doivent s'inscrire auprès de la Section des relations publiques en envoyant un courrier électronique à l'adresse [PAS@ECCC.GOV.KH](mailto:PAS@ECCC.GOV.KH). Veuillez préciser si vous souhaitez occuper un des sièges réservés aux médias dans la galerie du public.
- b) Les représentants des médias qui détiennent une carte d'accréditation auprès des CETC expirée doivent remplir à nouveau un formulaire d'accréditation ([http://www.eccc.gov.kh/english/cabinet/fileUpload/26/ECCC\\_Accreditation\\_Media\\_Application\\_Form.doc](http://www.eccc.gov.kh/english/cabinet/fileUpload/26/ECCC_Accreditation_Media_Application_Form.doc)) et l'envoyer avec leur demande d'inscription à l'adresse [PAS@ECCC.GOV.KH](mailto:PAS@ECCC.GOV.KH). Veuillez préciser si vous souhaitez occuper un des sièges réservés aux médias dans la galerie du public.
- c) Les représentants des médias qui n'ont jamais été accrédités auprès des CETC doivent remplir un formulaire d'accréditation ([http://www.eccc.gov.kh/english/cabinet/fileUpload/26/ECCC\\_Accreditation\\_Media\\_Application\\_Form.doc](http://www.eccc.gov.kh/english/cabinet/fileUpload/26/ECCC_Accreditation_Media_Application_Form.doc)) et l'envoyer avec une photo d'identité (format .jpg) et leur demande d'inscription à l'adresse [PAS@ECCC.GOV.KH](mailto:PAS@ECCC.GOV.KH).

### **Date limite d'inscription pour les médias : 2 juillet 2010**

Les représentants des médias qui veulent installer leur équipement ou voir les lieux à l'avance auront accès aux CETC les 24 et 25 juillet, de 10 à 16 heures. Pour plus d'information concernant les installations techniques disponibles, veuillez consulter les Instructions pour les médias (ci-jointes) ou appeler M. Sok Heng NHET au +855 (0) 12 486904 ou lui écrire à l'adresse [PAS@ECCC.GOV.KH](mailto:PAS@ECCC.GOV.KH)

Les demandes d'interview et autres demandes sont à adresser à Sambath REACH +855 (0) 12 488 156 ou à Lars Olsen +855 (0) 12 488 023.